



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury du concours externe ASSAE

SESSION 2025

Rapport établi par

Jean-François Lévêque président du jury

Ludovic Pourchet, vice-président du jury

July Auriat, membre du jury

Florence Morellet, membre du jury

Les épreuves du concours se sont déroulées le vendredi 23 mai 2025.

Le jury remercie la division des examens et concours pour la qualité de la préparation des épreuves et l'accueil qui lui a été réservé.

Modalités et nature de l'épreuve arrêté du 28 février 2013:

Le concours externe

Il comprend une épreuve orale consistant en un entretien avec le jury (durée de l'entretien : 30 minutes). L'entretien avec le jury débute par un exposé du candidat d'une durée de dix minutes au plus sur sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle. Au cours de cet exposé, le candidat peut également développer, s'il le souhaite, un projet professionnel.

L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury, qui s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé. Elle est destinée à apprécier la motivation et les qualités de réflexion du candidat, ainsi que ses connaissances professionnelles et son aptitude à exercer sa profession au regard de l'environnement professionnel des assistants de service social des administrations de l'Etat et des missions qui leur sont dévolues.

Pour conduire cet entretien, le jury dispose d'un dossier constitué par les candidats et comportant obligatoirement :

- une copie des titres et diplômes acquis ;
- un curriculum vitae impérativement limité à une page ;
- une note de deux pages au plus décrivant les emplois qu'ils ont pu occuper, les stages qu'ils ont effectués et la nature des activités et travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part.

Cette épreuve est notée de 0 à 20 et affectée d'un coefficient 1. Nul ne peut être déclaré admis s'il obtient une note fixée par le jury qui ne peut être inférieure à 10

Nombre de postes concours externe : 2 postes

Nombre de candidats ayant déposé leur dossier	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats reçus	Nombre de candidats sur liste complémentaire
12	11	10	2	3

Cette année, 12 candidats ont déposé leur dossier d'inscription, 11 candidats ont finalisé leur démarche pour passer le concours et 10 candidats se sont présentés à l'examen.

Un des membres du jury n'a pas participé à l'évaluation et à la notation d'un candidat.

La note réalisée par le candidat, constitue le premier élément porté à la connaissance du jury, elle doit être le continuum du curriculum vitae et doit mettre en exergue l'intérêt porté aux missions des trois services sociaux, les compétences et les perspectives professionnelles. Bien qu'il ne soit pas évalué en tant que tel, il reste un élément qu'il convient de soigner tant sur la forme que sur le fond.

L'exposé introductif représentait pour les candidats, une première approche avec les membres du jury. Les candidats ont su globalement respecter les 10 minutes d'exposé ce qui atteste d'une bonne préparation de cette première partie d'épreuve.

L'échange avec le jury, d'une durée de 20 minutes, permet d'évaluer la capacité de raisonnement du candidat, son anticipation, son adaptation, ses connaissances et sa posture professionnelle.

Le jury s'est attaché à interroger chaque candidat, tant sur son parcours professionnel, ses expériences mises en perspective avec le projet professionnel de l'Education nationale, que sur des aspects réglementaires tels que les circulaires des missions inhérentes à chaque service social. Chacun a pu aussi être mis en situation au travers de cas pratiques au sein des trois services sociaux de l'Education nationale.

Les meilleures prestations conjuguèrent motivation, qualité de l'expression orale, intérêt et connaissance de leur environnement professionnel, transposition de l'expérience dans les missions des trois services sociaux.

Les membres du jury ont été sensibles au positionnement professionnel déjà bien affirmé de certains candidats au concours permettant de mesurer leur capacité à prendre des responsabilités accrues et à être un réel conseiller technique auprès des chefs d'établissement et des chefs de service.

Le jury a rencontré d'excellents candidats sur cette session comme peuvent en témoigner les notes du premier candidat admissible (19/20) et le dernier candidat sur liste complémentaire (12.5/20).

Les membres du jury encouragent les candidats à préparer ce concours notamment dans le cadre de la formation académique, par une enquête métier auprès de professionnels, par la recherche de circulaires de missions et du cadre réglementaire inhérent aux missions de l'assistant de service social des administrations de l'Etat.